

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 11 juin 2013 relatif à la composition nominative du jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires**

NOR : AFSH1330394A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 6 février 2012 déterminant les modalités d'organisation et de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des fonctionnaires recrutés par inscription sur liste d'aptitude et des personnels détachés dans le corps des attachés d'administration hospitalière,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires au titre du cycle de formation qui s'est déroulé du 17 septembre 2012 au 15 avril 2013 est composé comme suit :

- Mme Patricia RUCARD, adjointe au chef de bureau, représentant le directeur général de l'offre de soins, présidente ;
- M. André LUCAS, enseignant en gestion des ressources humaines à l'École des hautes études en santé publique, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique ;
- Mme Valérie BITBOL, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier du Haut-Anjou, à Château-Gontier.

#### Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 11 juin 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
Par empêchement du directeur général  
de l'offre de soins :  
*Le sous-directeur des ressources humaines  
du système de santé,*  
R. LE MOIGN